



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 51022

## Texte de la question

Ayant lu avec intérêt la réponse parue au JO du 6 mars 2000, relative à ses questions n° 21509 du 16 novembre 1998 et n° 23202 du 21 décembre 1998, M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser, s'agissant du statut des aides à domicile, la concrétisation actuelle du rapport de la mission parlementaire qui « a fait l'objet d'un rapport au Premier ministre, le 30 septembre 1999 », et dont « les propositions qu'il contient sont à l'étude ». Il exprime le souhait que la représentation nationale bénéficie de toutes informations quant aux suites réservées aux propositions de cette mission parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51022

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 septembre 2000, page 5332